Ecrit par Echo du Mardi le 18 avril 2025

AC AUTO

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 31 octobre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 18 avril 2025 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : AC AUTO.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 119 allée de la clairette 16 résidence Jean Emile, 84270 VEDENE.
Objet : Apporteurs d'affaires dans le domaine de l'automobile Négoce de tous véhicules automobiles remorques et autres engins roulants neufs ou d'occasions. Le commerce de voitures particulières et de véhicules utilitaires neufs ou d'occasions. Le commerce d'équipements automobiles. Location de véhicule sans chauffeur.
Durée de la société : 90 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession d'actions et agrément : Toutes les cessions doivent être agrées.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Adam CECCHINI 119 ALLEE DE LA CLAIRETTE 16 RESIDENCE JEAN EMILE 84270 VEDENE.
La société sera **immatriculée** au RCS AVIGNON.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 18 avril 2025